



Déclaration liminaire

CSA du 23 avril 2025

FO Justice souhaite débiter ce CSA en dénonçant, encore une nouvelle fois, les conditions de travail dans lesquelles exercent les collègues de détention. La fatigue est visible, l'épuisement s'installe, et l'inquiétude grandit face à une situation qui devient critique.

Après maintes alertes : tracts, lettres ouvertes, échanges en CSA, entretiens, nous constatons que **les choses restent inchangées**. Il n'est pas concevable de laisser la situation se dégrader encore. Il devient urgent de cesser de privilégier l'image du CP, au détriment des réalités de terrain, beaucoup moins glamours...

En coulisse, les collègues, pourtant sérieuses et investies, sont à bout, elles s'effondrent les unes après les autres. **Rien ne peut légitimer que la santé et la sécurité des personnels soient sacrifiées pour préserver une façade.**

Madame la Directrice, il est temps de regarder la réalité en face, l'effectif actuel ne permet pas d'assurer l'ensemble des missions dans des conditions acceptables, et rien ne laisse présager une amélioration à court terme. Le taux de couverture continue de chuter, à tel point que **le CP Rennes est devenu l'un des établissements les plus carencés de la DI.**

Il est nécessaire d'épargner les agents, à travers une diminution et une meilleure gestion des mouvements (devenus incessants et handicapants) et un recentrage des priorités (très et trop nombreuses activités). Il faut alléger le rythme de manière plus générale. La sécurité est mise à mal, faute de temps pour les contrôles et les fouilles, pour l'observation, pour les écrits, faute de surveillance en activités... Sans oublier que trop de personnes extérieures accèdent facilement à l'établissement, quid de la sécurité, dès la PEP et à l'intérieur ?

Il est grand temps de reconsidérer le CP Rennes comme un établissement pénitentiaire à part entière. Il ne s'agit pas pour FO, de tout remettre en cause, mais de trouver un équilibre pour un meilleur fonctionnement de l'ensemble et dans l'intérêt de la préservation des agents.

Les réalités humaines doivent passer avant toute autre considération. La sécurité, supposée prioritaire en établissement pénitentiaire, doit être remise à l'ordre du jour.

Madame la Directrice, **FO Justice attend des réponses concrètes et des engagements fermes**, dans l'intérêt de l'hygiène, de la santé et de la sécurité des personnels.

Dans un contexte de plus en plus tendu pour les personnels pénitentiaires, **FO Justice réaffirme son soutien à toutes et tous et appelle à la plus grande vigilance**. La DI n'est plus épargnée, à l'instar de ce qui s'est récemment passé au SPIP de Caen, à Rouen ou encore à Nantes.

